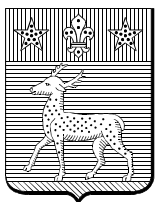


MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 10

L'an deux mil seize, le trente janvier à 14 heures 30,  
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session  
ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de **PESCE André**, Maire de la Commune.

**Date de convocation :** 22/01/2016

**Présents :** Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., DROGOUL- SPANU D., JACOMET M., FAY E.P.  
et Mmes ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A..

**Absent excusé :** Mr LESBROS JM..

**Objet: Adhésion au service de remplacement et de renforcement des services mis en place par le Centre de Gestion des Alpes-de-Haute-Provence.**

Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la note d'information du Centre de Gestion, du 19 novembre 2015 informant de la création par le Centre de Gestion d'un service intercommunal de remplacement et renforcement des services (secrétaire de Mairie et agent administratif polyvalent) ainsi que le courrier du 13 janvier dernier sollicitant d'adhésion gratuite à ce service (la commune devra intervenir financièrement uniquement si une mise à disposition a lieu).

**L'assemblée délibérante,** Ouï l'exposé du Maire; Après en avoir délibéré, A l'unanimité des membres présents :

- **Souhaite** adhérer à ce service
- **Autorise** le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un personnel administratif.
- **Inscrira** au BP une somme correspondant à cette dépense si la commune devait avoir recours à ce service.

*Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus*



André PESCE  
Maire de LE FUGERET

RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 01/02/2016 004-210400909-20160130-DE_2016_001-DE